

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 08/07/2024 - 29120 - 2020 B 04963 - 884 367 871 - A&T ELECTRICITE CORPORATION

A&T ELECTRICITE CORPORATION
SASU au capital de 3000.0 euros
Siège social : 44 RUE LEON BOURGEOIS, 92700 COLOMBES
884367871 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE
DU 17/06/2024

Monsieur Thomas Divialle a été appelé à se prononcer en qualité d'associé unique (l' « Associé Unique ») de la société A&T ELECTRICITE CORPORATION, SASU au capital de 3000.0 euros, ayant son siège social 44 RUE LEON BOURGEOIS, 92700 COLOMBES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 884367871 (la « Société ») sur l'ordre du jour suivant :

1. Dissolution de la Société ;
2. Nomination du liquidateur et pouvoirs accordés ;
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tous les documents prescrits par les dispositions légales et statutaires ont été mis à la disposition de l'Associé Unique qui en a eu communication.

L'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

Première décision

Dissolution de la société

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable en conformité avec les dispositions statutaires et légales.

Conformément à l'article L237-2 du code de commerce, la Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.

Pendant cette période, la dénomination sociale sera suivie de la mention « société en liquidation ».

Deuxième décision

Nomination du liquidateur et pouvoirs accordés

TD

L'Associé Unique nomme en qualité de liquidateur de la Société dissoute pour la durée de la liquidation de la Société :

Monsieur Thomas Divialle, né le 10/03/1989 à Paris , de nationalité française, demeurant 44 Rue Léon Bourgeois, 92700 Colombes, France.

Si le liquidateur venait à cesser ses fonctions pour quelque cause que ce soit, il sera procédé à son remplacement dans le mois par l'Associé Unique.

L'Associé Unique donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation dans les conditions fixées aux statuts, et en se conformant aux dispositions impératives de la loi concernant la cession ou la transmission des éléments d'actif, l'approbation des comptes définitifs de liquidation et la clôture des opérations de liquidation.

Le liquidateur déclare accepter les fonctions de liquidateur, et remplir toutes les conditions pour les exercer.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société situés au 44 RUE LEON BOURGEOIS, 92700 COLOMBES.

Troisième décision

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au liquidateur ainsi qu'au porteur d'un original ou d'une copie des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités requises par la loi.

* * *

Fait à Colombes

Le 17/06/2024

Thomas Divialle

Associé Liquidateur

TD

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a final horizontal stroke.Handwritten initials in black ink, appearing to be 'TD'.